



ZONE PUBLIC P71/JUMP



Terre d'Aléria

- Accès depuis la route de la mer par des chemins de terre
- Parking sur des terrains



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Samedi 25 mai 2024

INFORMATIONS



ROUTE FERMÉE À :

6h00

HORAIRES ES

ES8: 9h48

ES10: 14h01

Positionnement G P S

42°07'11.31" N 09°32'49.58" E

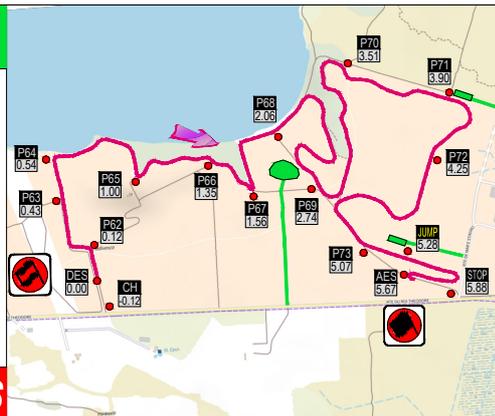
Accessible : à toute heure

Accès PMR : OUI (Accès sur terre)

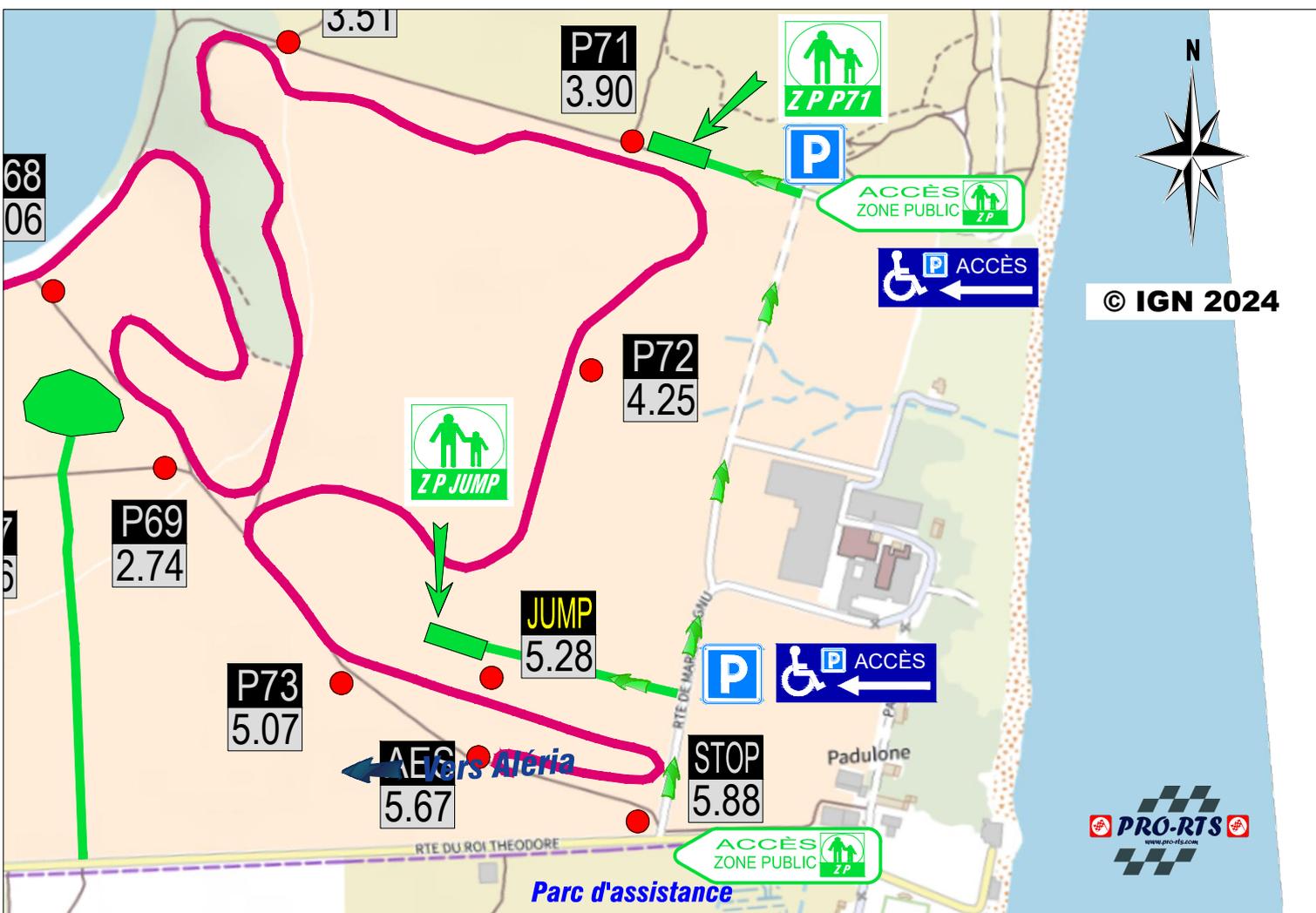
Toilettes : OUI au parc d'assistance

Buvette, Rest. : NON

Les feux sont strictement interdits



Classement live



© IGN 2024



Extrait de l'article R331-45 du code du sport modifié par Décret n°2017-1279 du 9 août 2017 - art. 24:

Le fait pour tout spectateur d'une manifestation de contrevenir aux indications par l'organisateur technique conformément à l'article R. 331-21 et mettant en oeuvre les mesures de sécurité édictées en vertu de l'article R. 331-26 est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (135€).

